

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band: 16 (1990)
Heft: 4

Artikel: Le universités suisses à la veille de l'an 2000 : forces et faiblesses
Autor: Ducrey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-894322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les universités suisses à la veille de l'an 2000: forces et faiblesses

par Pierre Ducrey, recteur de l'Université de Lausanne

La présente contribution a été demandée par la Rédaction du Bulletin à l'auteur. Les vues exprimées ici n'engagent que lui.

Dans le présent article, l'auteur propose une analyse des forces et des faiblesses du système universitaire suisse dans une double perspective, internationale et nationale. Sauf mention contraire, les remarques formulées s'étendent aussi bien aux huit Universités cantonales qu'aux deux Ecoles polytechniques fédérales.

Introduction

La Suisse en général, et ses universités en particulier, bénéficient sur le plan européen et international d'une image globalement positive, quoi qu'en pensent et quoi qu'écrivent quelques esprits chagrins. Parmi les causes de cette situation, on peut citer la position favorable de l'économie et des finances fédérales et cantonales, le très haut niveau de la formation et de la technologie, la qualité des bâtiments et des équipements dont disposent les Hautes Ecoles, enfin la possibilité d'accueillir des enseignants et des étudiants sans discrimination d'origine, notamment géographique ou politique. En résumé, l'une des forces du système d'éducation supérieure suisse réside dans le très haut degré d'indépendance que confèrent aux Hautes Ecoles de ce pays un système politique libéral et des moyens financiers abondants.

1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Atouts des universités suisses

Les Hautes Ecoles suisses accueillent en moyenne 18,3 % d'étudiants non Suisses, pourcentage élevé, qui témoigne de la volonté d'ouverture du système universitaire helvétique. 15,2 % des étudiants étrangers sont enfants de parents domiciliés à l'étranger et 3,1 % de parents domiciliés en Suisse. Toutefois, le nombre des étudiants au bénéfice de programmes d'échanges interuniversitaires est encore fort modeste. La proportion des professeurs non Suisses, qui se situe aux environs de 25 %, dépasse sans doute celle de la plupart des universités du monde. Elle témoigne elle aussi d'un souci réel d'ouverture internationale, inscrite d'ailleurs dans la tradition académique suisse.

On peut ajouter que la quasi totalité des professeurs en sciences et en médecine actuellement en fonction a bénéficié d'au moins un séjour de formation ou d'études à l'étranger. Il en va de même pour un très grand nombre de professeurs dans le domaine des sciences humaines. Professeurs et chercheurs entretiennent pour la plupart des relations scientifiques étroites avec des collègues étrangers. Parmi les atouts de la majorité des universitaires suisses, on peut mentionner une bonne connaissance d'au moins une langue vivante, en plus de la langue maternelle. Aussi étrange que cela puisse

paraître, une telle situation n'est pas universelle.

Par rapport à sa taille, le système universitaire suisse est très largement représenté au sein des comités, commissions et bureaux exécutifs d'un grand nombre d'organisations et d'associations académiques ou scientifiques internationales. Cet état de fait découle de la bonne organisation qui prévaut en Suisse, du système politique (stabilité, neutralité, décentralisation), de la qualité du réseau bancaire (les trésoriers ou secrétaires suisses d'associations internationales sont nombreux), enfin de la fiabilité des communications (équipement moderne, absence de grèves). La participation à des colloques, congrès et rencontres est facilitée par les subsides que l'université d'origine peut généralement allouer avec générosité.

Les mêmes causes (ouverture politique, moyens financiers, situation géographique au centre de l'Europe, neutralité) permettent l'organisation en Suisse de nombreuses réunions scientifiques de tous genres. Bref, les professeurs et les chercheurs bénéficient en Suisse d'une infrastructure favorisant les relations et les échanges internationaux.

Handicaps

Pour une situation d'ensemble positive, on relève quelques points négatifs: l'absence fréquente de structures d'accueil pour les hôtes (professeurs invités, chercheurs désirant séjourner pour une durée limitée) et le nombre proportionnellement infime des chambres réservées aux étudiants. Si la Suisse entend s'associer aux grands programmes d'échanges universitaires (le programme ERASMUS prévoit que 10 % de la population de

l'université d'origine fasse un séjour d'études dans une université partenaire et que 10 % d'étudiants venus d'une autre université séjournent dans l'université d'accueil), elle devra lancer sans retard un important programme de construction de logements pour étudiants. Pour la seule Université de Lausanne, l'entrée en vigueur d'ERASMUS impliquerait l'existence de 700 chambres environ, en plus des quelque 600 actuellement à disposition de l'UNIL et de l'EPFL.

En dépit des atouts dont disposent les universités suisses, le risque existe qu'elles se coupent des pays dont elle sont les plus proches, en particulier les pays de la CEE. Il existe des parades à ce danger: les relations interuniversitaires entretenues par les professeurs, les instituts, au plan des spécialistes et des disciplines; la participation à des organismes supranationaux, comme le CERN; l'intégration à des réseaux régionaux, comme celui auquel est rattaché l'Université de Bâle et regroupant les Universités de Strasbourg, Mulhouse, Fribourg en Brisgau et Karlsruhe, ou le réseau regroupant les Hautes Ecoles de la Suisse Romande, y compris celle de Berne, et celles de la région Rhône-Alpes, au total 18 institutions; enfin la conclusion d'accords de collaboration bilatéraux entre Hautes Ecoles. De telles démarches préparent l'adhésion de la Suisse aux programmes européens. Sur ce point, le message adopté par le Conseil fédéral le 17 septembre 1990 et prévoyant un crédit de 52 millions de francs pour favoriser l'adhésion de la Suisse au programme ERASMUS indique une volonté politique claire. Mais notre pays ne saurait se limiter à collaborer avec la CEE: songeons aux pays de l'AELE, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, qui étaient jusqu'ici des partenaires proches, sans que doivent être oubliés pour autant

les pays de l'Europe de l'Est et de l'hémisphère Sud. Soulignons enfin que le lancement en été 1990 du programme TEMPUS permettra d'étendre les effets du programme ERASMUS aux Pays de l'Est européen.

En plus d'un déficit en capacité d'accueil, le système universitaire suisse souffre d'un second handicap sérieux: l'absence de programmes postgrade dans de nombreuses disciplines. On peut admettre que les études de 2^e cycle (jusqu'au premier grade universitaire) bénéficient en Suisse de conditions très favorables: taille modeste de la plupart des universités, effectifs d'étudiants raisonnables dans la majorité des orientations, encadrement approprié, accès aisé aux bibliothèques et aux laboratoires.

Mais, pour accueillir les meilleurs étudiants étrangers, il conviendrait de mettre sur pied des enseignements postgrade organisés sur une base permanente et disposant de locaux, de laboratoires, d'accès aux bibliothèques. Tel n'est pas le cas partout, ni dans toutes les disciplines. Les "troisièmes cycles" existant ici ou là en Suisse Romande n'offrent souvent que l'amorce, précaire et épisodique, de véritables activités prédoctorales et ne débouchent sur aucun diplôme.

La durée des études offre, en comparaison internationale, une autre faiblesse. Alors que certains diplômes peuvent être obtenus en trois ans (licences en droit ou en sciences sociales dans certaines universités romandes), d'autres, en particulier la licence ès lettres, et cela dans la Suisse entière, ne peuvent être obtenues qu'en six à huit ans, si ce n'est d'avantage. Ces tendances présentent chacune leur défaut. Des études de second cycle trop brèves sont insuffisantes pour obtenir la reconnaissance internationale. Et des études trop longues empêchent pra-

tiquement l'accès au doctorat, donc à la spécialisation ou à la carrière académique. En outre, elles représentent un coût social très élevé, surtout pour une société vieillissante, les années consacrées à la formation privant l'économie des forces les plus productives.

Ouverture internationale et promotion de la relève

Contrairement à une volonté affirmée d'ouverture internationale, il peut arriver que l'autorité politique exprime des réserves, voire une opposition explicite à la nomination d'un professeur non suisse. L'Université peine alors à expliquer aux dirigeants qu'un professeur étranger de talent peut exercer une influence décisive sur l'évolution d'une discipline ou d'un groupe de disciplines et que le meilleur moyen de susciter une relève locale peut passer par l'appel à un candidat extérieur.

Le problème de la relève académique est l'un des plus sérieux que les universités doivent affronter en cette fin de siècle. La formation des cadres académiques de demain compte parmi les tâches essentielles dévolues aux Hautes Ecoles. Plus qu'une question de moyens et de structures, cette mission implique un changement des mentalités. Les professeurs en fonction ne sont pas toujours assez sensibles à la nécessité d'assurer leur propre relève, donc à celle d'encourager leurs disciples les plus doués, au nombre desquels ils ne doivent pas oublier les femmes.

Trop longtemps, l'Université suisse a cru pouvoir se passer de l'apport inestimable des femmes pour occuper des fonctions professorales. Il est vrai que l'organisation d'une carrière académique féminine est encore plus compliquée que celle d'un cursus masculin traditionnel. Mais la

Suisse est aujourd'hui trop pauvre en ressources humaines pour pouvoir se permettre de continuer à négliger les talents féminins.

2. LA SITUATION EN SUISSE

L'image de l'Université dans le public

Alors que dans certains pays, l'image de l'Université s'est fortement dégradée depuis quelques années, en particulier après les événements de 1968, le crédit dont disposent les Hautes Ecoles suisses auprès de l'opinion publique et des milieux politiques reste positif. C'est une vue commune que l'avenir de la Suisse et son niveau de vie reposent sur la qualité de la formation de ses cadres dans tous les domaines.

En dépit d'une opinion en gros favorable, l'Université, plus d'ailleurs que les Ecoles polytechniques, continue à donner parfois l'impression qu'elle se cantonne dans sa "tour d'ivoire", en d'autres termes qu'elle n'a pas encore saisi ou pas entièrement saisi que les attentes de la société à son égard ont évolué. Certes, il est bon qu'elle reste un territoire où la réflexion critique, sans application pratique immédiate, reste possible. Mais l'Université est aussi redevable à la communauté d'un certain nombre de services. Le premier est la formation de bons diplômés, dotés d'un esprit capable de conceptualiser les problèmes de manière raisonnée et autonome. D'autre part, elle doit offrir une initiation à la recherche, voire conduire des recherches et en rendre compte par des publications, des brevets, des reconnaissances nationales et internationales.

A ces finalités traditionnelles sont venues s'en ajouter d'autres, parmi lesquelles la formation continue, la

préparation de la relève académique, enfin la nécessité de mieux faire connaître son savoir, le produit de sa réflexion critique.

C'est sans doute sur ce point que l'Université reste très faible. Le conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département de l'intérieur et à ce titre responsable suprême de la recherche, déclarait récemment à la Conférence des recteurs suisses qu'il n'existait au plan fédéral aucun "lobby" de l'Université ni de la recherche. Alors que les secteurs les plus marginaux disposent presque tous de groupes de pression agissant sur les parlementaires, les médias et les milieux de l'économie, ce n'est que tout récemment, exactement le 26 septembre, que s'est réuni pour la première fois le groupe parlementaire FSRT (Formation - Sciences - Recherche Technologie). Son but est de réfléchir aux intérêts, vitaux pour ce pays, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Pour l'avenir des Hautes Ecoles ou d'organismes comme le Fonds national de la recherche scientifique, il serait indispensable qu'une réflexion se développe sur le meilleur moyen de sensibiliser l'opinion publique au rôle grandissant que joue et sera appelé à jouer le système universitaire dans la société post-industrielle. Sur le plan de la communication de leurs objectifs et des buts qu'elles cherchent à atteindre, les Ecoles polytechniques fédérales sont nettement plus efficaces que les universités.

La coordination: avantages, dangers et limites

Si l'on en croit les milieux politiques, eux-mêmes carrefour d'informations et d'influences, le système universitaire suisse souffrirait d'un manque de coordination, qui entrainerait une dispersion des efforts, donc des ressources. Les con-

signes que les dirigeants répètent à l'envi visent à obtenir une meilleure coordination des efforts, donc des dépenses. Une autre façon d'exprimer les mêmes idées consiste à inviter les universités à réduire leurs activités surannées, à "supprimer la mauvaise graisse" et à engager les moyens ainsi dégagés dans des activités nouvelles.

Les Ecoles polytechniques ont eu recours à l'aide d'un consultant extérieur pour faire la preuve de leurs besoins. Le rapport Hayek et les études qui l'ont suivi (études "Avanti") ont permis aux deux institutions fédérales d'obtenir le déblocage d'importantes ressources, notamment en postes de personnel supplémentaires, moyennant la suppression ou la réorganisation d'un certain nombre d'activités.

La situation des universités cantonales est fondamentalement différente. Rappelons d'abord un principe affirmé par 900 ans d'histoire. Depuis la création du système universitaire, les universités ont professé leur volonté d'autonomie et d'indépendance. Rien d'étonnant donc à ce qu'elles diffèrent profondément par leur histoire, par leurs traditions, par leur organisation, par l'esprit qui les anime. A ce phénomène vérifiable dans le monde entier, tous régimes politiques confondus, vient s'ajouter en Suisse une volonté d'autonomie cantonale toujours aussi farouche.

Dans ces conditions, les efforts de planification que l'on observe depuis une vingtaine d'années aboutissent au mieux à une synthèse des demandes exprimées de manière indépendante par chacune des Hautes Ecoles, au pire à l'addition des vœux et souhaits exprimés par les divers partenaires. Le même phénomène peut être observé à l'intérieur même des universités: les facultés, elles aussi jalouses de leur indépendance, ne collaborent pas toujours de bon cœur avec l'organe dirigeant. D'ailleurs les

facultés elles-mêmes ne sont souvent qu'une confédération d'instituts, dirigées par un Conseil de faculté qui tient plus de la Diète de 1815 que d'un exécutif.

Les universités cantonales ont un souci légitime de préserver la crédibilité de la formation qu'elles dispensent. Si, dans une optique de planification à l'échelon fédéral, on peut aboutir à la conclusion qu'il suffirait que certaines spécialisations soient développées dans un nombre limité d'universités du pays, les autres Hautes Ecoles s'exposeraient très rapidement à perdre le contact avec l'une ou l'autre discipline de pointe. Car les exemples sont nombreux de spécialités coûteuses évoluant bientôt vers une branche fondamentale, qui doit être présente pour que soient assurées les perspectives professionnelles des futurs diplômés.

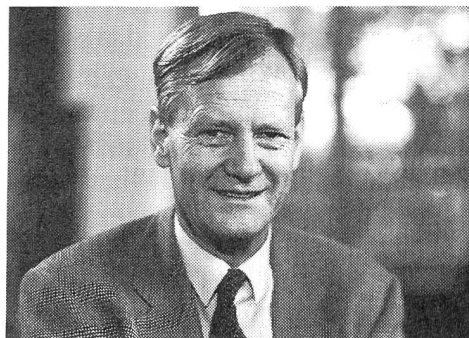
Collaboration et mise en commun des ressources

Comment conduire les universités à collaborer plus étroitement, surtout à un moment où les ressources abondantes procurées par plusieurs années de haute conjoncture pourraient se faire plus rares? Notons pour commencer que des efforts, souvent couronnés de succès, ont permis une coordination réelle en Suisse romande. La Conférence universitaire romande (CUR) et sa Commission de coordination (CCR) sont parvenues à des résultats tout à fait originaux dans de nombreuses disciplines. C'est ainsi que les Sciences de la terre, la physique, la psychologie, l'archéologie évoluent dans le cadre de conventions romandes. Certes, on souligne parfois que la Suisse Romande n'est pas parvenue à créer une seule Ecole de pharmacie. Mais ce n'est pas faute de bonne volonté de la part des milieux universitaires,

ni de la part des exécutifs des cantons concernés (Genève et Vaud). L'échec n'est imputable qu'à un mouvement corporatiste tout à fait localisé.

Remarquons qu'à tort ou à raison, les interventions fédérales auprès des universités cantonales, même si elles se limitent à l'examen de la légalité des subventions et à leur bon usage, sont souvent perçues comme bureaucratiques et tâtilloannes. Même les mesures fédérales dites d'impulsion découragent parfois les initiatives en raison de leur lourdeur et de leurs aspects contraignants. Cantons et universités préféreraient à des programmes spécifiques une augmentation des subventions de base. Mais le dernier message fédéral en date, publié le 17 septembre 1990 et concernant la mobilité des étudiants, est appelé à recevoir un accueil très largement favorable. Il comporte un chapitre ("Erasmus suisse"), destiné à favoriser les échanges interuniversitaires au sein même de notre pays. Toutefois, qu'ils soient nationaux ou internationaux, les programmes sur la mobilité contraindront les Hautes Ecoles à créer un système d'équivalences, de "crédits" ou d'unités de valeur.

Plutôt qu'une coordination malaisée et mal acceptée, surtout si elle est imposée par les autorités fédérales ou cantonales, mieux vaudrait sans doute inciter les Hautes Ecoles à réfléchir à la mise en commun de leurs ressources. Il est toujours plus aisé de proposer un but constructif, permettant la distribution de moyens accrus, pour autant qu'existe une volonté réelle et démontrée de collaboration, que de procéder par injonctions ou menaces. Plusieurs universités ont introduit les notions de financement par projet et ont créé à cette fin des volants budgétaires sans affectation préétablie. L'attribution des fonds est subordon-



Pierre Ducrey est professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne depuis 1974 et directeur de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce depuis 1982.

Vice-doyen (1978-1980), puis doyen de la faculté des lettres de l'Université de Lausanne (1980-1982), il a occupé le poste de vice-recteur de cette Université de 1983-1987 et occupe celui de recteur depuis le 1er septembre 1987. Il a été réélu dans cette fonction pour la période de 1991 à 1995.

P. Ducrey est trésorier de la conférence permanente des recteurs, vice-chanceliers et présidents des universités européennes (CRE).

née à des conditions précises, parmi lesquelles peuvent figurer l'obligation de présenter des projets interdisciplinaires, interfacultaires ou interuniversitaires.

A titre d'exemple, l'Université et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ont créé un fonds spécial, dont les montants ne peuvent être libérés qu'en faveur de projets répondant aux critères d'interdisciplinarité, d'excellence et d'originalité. De même, l'Université et l'Ecole polytechnique de Lausanne ont décidé la mise sur pied d'une expertise interuniversitaire et interfacultaire portant sur la biologie et son avenir dans la région lausannoise. Des démarches de ce type, sans introduire de contrainte, favorisent la coordination et la créativité. Des modèles analogues existent dans d'autres institutions et dans les do-

modèles analogues existent dans d'autres institutions et dans les domaines les plus variés.

Le choix des orientations

Comment choisir les orientations dans lesquelles devraient se diriger l'enseignement et la recherche? Pour l'essentiel, la procédure de planification universitaire suisse et celle des institutions particulières a procédé jusqu'ici de la base vers le sommet, des professeurs, instituts et facultés à la direction de la Haute Ecole. Un financement de la recherche par projets a été introduit voici quelques années par le Conseil fédéral, qui a créé pour cela un certain nombre de "Programme fédéraux de recherche", financés par le Fonds national. Les Ecoles polytechniques fédérales connaissent un système d'impulsion mixte, agissant de la direction ou de la présidence vers la base, sans négliger pour autant l'apport provenant des instituts et des professeurs.

Le choix des orientations est un processus complexe et lent, hautement "politique", puisqu'il fait appel à l'influence de tous les courants de la société. La réflexion porte dans un premier temps sur les grands groupes de disciplines, sciences humaines, sciences expérimentales, médecine. La question qui se pose à cette étape de la réflexion porte sur le choix dramatique entre sciences humaines et sciences expérimentales. Faut-il, comme ce fut le cas jusqu'ici, continuer à favoriser les disciplines culturelles classiques, auxquelles sont venues s'ajouter la sociologie et les branches annexes, ou doit-on donner suite aux appels des secteurs directement productifs et porter l'accent sur la chimie, la physique, la biologie, groupes de disciplines utiles aux activités qui ont le plus participé à l'essor indu-

striel de la Suisse?

Le choix est d'autant plus complexe que le goût des étudiants les pousse de plus en plus vers les sciences humaines, au détriment des sciences expérimentales. Des disciplines comme le latin, le grec ancien, voire l'archéologie, connaissent un succès renouvelé. Les sciences sociales sont l'objet d'un véritable engouement. Dans le même temps, les disciplines sur lesquelles repose l'avenir des pays industrialisés, en particulier les biotechnologies, n'attirent pas suffisamment d'étudiants.

Comment faire face à une demande en expansion continue ?

La planification devrait se doubler d'un essai de prospective, visant à prévoir les orientations qui seront nécessaires dans les années à venir. Mais même si les Universités et les Ecoles polytechniques parvenaient à distinguer les secteurs d'avenir, il n'est pas certain du tout qu'elles pourraient y diriger professeurs, étudiantes et étudiants. Voici quelques années, on pouvait constater que la Suisse avait "manqué" son ouverture vers l'électronique, les céramiques industrielles et la biotechnologie. Maintenant que ces "retards" sont comblés, au moins partiellement, on s'efforce de distinguer les nouvelles voies du futur. Chacun sent bien que la biologie, la chimie et la physique en font partie.

Encore faut-il être en mesure de porter l'accent sur ces orientations avec un minimum d'efficacité. Or les institutions universitaires ne sont guère flexibles. Elles n'évoluent que très lentement. Les industriels se demandent souvent pourquoi les Hautes Ecoles ne peuvent réagir instantanément, sur un simple appel. La réponse est que même si elles en avaient les moyens matériels, elles ne pourraient donner suite à des

propositions de modifications rapides, et cela pour les raisons les plus estimables: les facteurs humains. Pour modifier une orientation, on doit compter plusieurs années, le temps de mettre sur pied un programme, de réunir et de préparer des enseignants; enfin il faut réserver la durée nécessaire pour un curriculum universitaire sérieux, ni bâclé, ni improvisé. Le minimum nécessaire pour qu'un étudiant dans une discipline nouvelle sorte d'une Haute Ecole, diplôme en poche, est donc de quatre à cinq ans. On l'oublie trop souvent.

La flexibilité est entravée en outre par des pratiques administratives rigides, qui figent les cahiers des charges des professeurs et empêchent qu'ils accordent une place plus importante à l'enseignement ou à la recherche, selon leur spécialité, leur talent et leur inclination naturelle. En fait, il conviendrait de distinguer de manière plus nette les divers aspects de la fonction de professeur. Il est des domaines entiers où la part de l'enseignement l'emporte sur celle de la recherche, en particulier ceux où l'Université est appelée à dispenser une formation professionnelle.

Les responsables politiques expriment souvent le vœu que des secteurs soient réduits et des enseignements supprimés. Mais, en plus du fait que le domaine du savoir, lui, ne diminue pas, les expériences faites dans les pays anglo-saxons et en Allemagne fédérale montrent que seule la contrainte exercée par des restrictions budgétaires peut conduire à des réductions véritablement significatives. Compte tenu de l'importance que joue la formation universitaire pour la Suisse, il reste souhaitable que les pouvoirs publics, Confédération et cantons, continuent à affecter un pourcentage important du revenu national à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Une remarque encore: alors qu'en Allemagne, plus de 40 % d'une classe d'âge porte le baccalauréat et en qu'en France, cette proportion est plus forte encore, en Suisse, ce ne sont guère que 15% des jeunes gens et jeunes filles qui terminent leur scolarité avec le baccalauréat ou la maturité en poche. Cette proportion a de quoi inquiéter. En outre, si en Suisse Romande, on compte plus de 50% de jeunes filles parmi les porteurs d'un baccalauréat, cette proportion tombe à 40% en Suisse Alémanique. La conclusion s'impose d'elle-même: en Suisse il y a place pour beaucoup plus de candidats au baccalauréat, surtout chez les jeunes filles en Suisse Allemande; il faut donc s'attendre à une demande accrue de formation universitaire, ce qui est une excellente chose. Encore faut-il que tous les milieux s'en rendent compte et ne contestent pas aux Hautes Ecoles les moyens qui leur sont indispensables.

Conclusion

Dans leur ensemble, les universités suisses peuvent se comparer à la plupart des universités du monde occidental. Bien dotées financièrement, bien équipées, elles bénéficient de la confiance des autorités et de la population. Peut-être manquent-elles, en raison même des avantages dont elles bénéficient, de l'esprit d'entreprise qui deviendrait indispensable si les conditions venaient à devenir plus dures pour elles.

L'Université, comme toute structure de création humaine, est complexe. Plus que d'autres corps sociaux, elle est fragile. Elle peut paraître longtemps immobile, puis se trouver soudain agitée par des mouvements violents. La diriger, la "gérer" comptent parmi les arts les plus difficiles. Et pourtant l'Université est appelée à

jouer un rôle de plus en plus important à mesure que les années passent, que le monde se complique, que les connaissances s'étendent. Qu'on le veuille ou non, l'avenir de la Suisse dépendra en bonne partie de

la qualité de la formation que prodigueront ses Hautes Ecoles et de la recherche qui y sera pratiquée, notamment avec l'appui du Fonds national. C'est pourquoi elles ont besoin de sympathie et de soutien.

Zusammenfassung:

Rektor Ducrey präsentiert in seinem Artikel eine Analyse der Stärken und Schwächen des schweizerischen Hochschulsystems, und zwar eine Analyse aus doppelter Perspektive, aus nationaler und internationaler Sicht.

Die Schweizer Hochschulen geniessen auf europäischer und internationaler Ebene ein hohes Ansehen, allen kritischen Stimmen zum Trotz. Die Schweizer Hochschulen bemühen sich um internationale Oeffnung, was sich am Anteil der ausländischen Studierenden und Dozenten zeigt. Fast ein Viertel der Professorenstellen sind von Nichtschweizern besetzt, ein im internationalen Vergleich sehr hoher Prozentsatz. Zudem haben die meisten Schweizer Professoren, wenigstens in den Naturwissenschaften und der Medizin, mindestens einen Studien- oder Forschungsaufenthalt im Ausland absolviert. Auch die Organisation des Hochschulsystems begünstigt Kontakte und internationalen Austausch. Was aber fehlt, ist eine genügend ausgebaute Infrastruktur, um Gäste, die nur während einer begrenzten Zeit an Schweizer Hochschulen forschen und arbeiten wollen, unterbringen und ihnen einen Arbeitsplatz zur Verfügung stellen zu können. Genauso fehlen genügend Unterkunftsmöglichkeiten für Gaststudierende. Im Hinblick auf Austauschprogramme mit anderen Universitäten ist hier ein Ausbau nötig. In der Schweiz fehlen ausgebaute und institutionalisierte Programme für Postgraduate-Studien. Auch die lange Studiendauer ist ein internationales Handicap.

Eine der wichtigsten Aufgaben der Universität ist die Förderung des akademischen Nachwuchses, eine Aufgabe, die an unseren Universitäten vielfach nicht mit dem nötigen Engagement und Nachdruck verfolgt wird, besonders was die Förderung von Frauen betrifft.

Die Schweizer Universitäten geniessen in der Schweizer Oeffentlichkeit ein gutes Ansehen. Alerdings sollten sich die kantonalen Universitäten noch etwas mehr bemühen, ihre Tätigkeit, ihre Forschungen und Dienstleistungen, die sie erbringen, zu "verkaufen". Die Schweizer Hochschulen verfügen unter den Politikern über keine ausgebaute Lobby, und deshalb werden ihre Interessen in der Politik meist zuwenig berücksichtigt. Politische Kreise betrachten oft Koordination als Zauberwort zur Lösung der Hochschulprobleme, ohne zu berücksichtigen, dass mit einer forcierten Koordination um jeden Preis im Bereich der Hochschulbildung mehr zerstört als geholfen wird. Ein zusätzlicher Schuss Unternehmergeist könnte unseren Universitäten nicht schaden, aber die über Jahrhunderte gewachsene Autonomie der Hochschulen hat ihren Sinn. Erst dadurch wird nicht unmittelbar verwertbare Grundlagenforschung möglich, die für die Entwicklung von Forschung und Lehre auf hohem Niveau unabdingbar ist.

Ob man will oder nicht, die Zukunft der Schweiz hängt zu einem grossen Teil von der Qualität der an unseren Hochschulen angebotenen Ausbildung und der dort betriebenen Forschung ab. Deshalb verdienen sie Sympathie und Unterstützung.